



Annexe 6

Rapport moral de l'AAPC 2022

Cette année a été très importante pour l'AAPC car nous fêtons nos 10 ans d'existence.

2022 marque le retour à une activité régulière et soutenue. L'association a donc renoué avec ses invitations d'écrivain(e)s connu(e)s.

Comme au moment de sa création, L'AAPC a de nouveau diffusé le film muet Jean d'Agrève, agrémenté d'un accompagnement musical réalisé gracieusement par Jean Michel Resch, animateur d'un atelier d'écriture très dynamique. Deux projections consécutives ont été réalisées à Hyères dans le cadre de la Villa Magdala et une projection s'est faite à Port-Cros au fort de l'Estissac.

La villa Magdala a bien voulu mettre à disposition ses beaux salons moyennant des frais raisonnables, compte-tenu du grand nombre d'interventions et de personnes accueillies (environ 150 personnes pour chaque événement).

Dix ans après sa création, l'AAPC s'affirme donc comme partenaire majeur des grandes institutions locales :

- La Mairie de la Ville de Hyères nous a renouvelé sa confiance financière et nous participons à l'entretien du lien entre l'île et le continent ;
Nous allons continuer de travailler en ce sens et diversifier nos partenariats avec différentes associations hyéroises.
- Le Parc national de Port-Cros, avec lequel nous agissons au moyen d'une convention pluriannuelle, nous soutient de plus en plus activement dans nos actions. De notre côté nous participons régulièrement aux échanges et réflexions du Conseil économique, social et culturel du PNPC.
- La Villa Magdala, centre d'art reconnu, organise régulièrement des actions culturelles auxquelles nos adhérents ont plaisir à participer.

Nous vous remercions de votre confiance, de votre soutien et de votre écoute.